



**Conseil exécutif 2023-2024**  
**L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke**  
**Réunion #4 - Automne 2023**  
**Mercredi le 13 septembre 2023**  
**Université de Sherbrooke - Local A8-234**

**Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:**

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)**
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)**
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)**
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.**

**Présent.es:**

Erika Gagnon  
Hugo Dieujuste  
Frédérique Savard  
Dounya El Jabiri  
Mathieu Saadé  
James-William Caron  
Michaël Godin  
Cassy Dunaj

**Observateur.rices:**

1. **Ouverture de la séance**  
Hugo Dieujuste déclare l'ouverture de la séance à 16h17.
2. **Désignation du praesidium**

**Cassy Dunaj propose Hugo Dieujuste à la présidence, et Erika et Michaël au secrétariat. Frédérique appuie.**

**AU.**

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**Cassy propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.  
James-William Caron appuie.**

**AU.**

**4. Adoption des procès-verbaux**

**Frédérique propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 6 septembre 2023.  
Cassy Dunaj appuie.**

**AU.**

**5. Tour de table**

**6. Suivi des dossiers en cours**

**7. Dossiers internes**

**8. Dossiers externes**

**9. Dossiers financiers**

**9.1 Bannières des comités et logos**

**<https://www.vistaprint.ca/signs-posters/retractable-banners>**

**Frédérique: il y a beaucoup de comités qui m'ont demandé comment faire une bannière, comment changer la bannière, et si les comités doivent payer pour le changement ou c'est l'AGED et s'ils changent leur logos qui paye. Apparemment il y a un précédent du comité du droit de la santé qui a changé son logo l'année passée et c'est l'aged qui a payé.**

**Michaël Godin : Selon moi, le comité devrait payé**

**Cassy Dunaj : Moi j'ai des comités qui m'ont dit que si ils devaient payer ils augmenteraient leur demande de subvention, donc ça revient au même**

**Dounya El Jabiri : j'avais pas oublié, il y a un précédent l'an dernier pour le comité de droit de la santé. Il faut toutefois que je vérifie par les procès verbaux de l'an dernier si la demande avait été acceptée en CE. S'il y a bel et bien un précédent, ce n'est pas les comités qui vont payer mais bien l'AGED, et cela sera compris dans les demandes en cours d'année. Cependant, si on décide de briser ce précédent, et que dorénavant les comités débourse pour les bannières avec leur argent accordé dans le budget, il est malheureusement trop tard pour modifier la demande de subvention étant donné que les rencontres en commission budgétaire**

ont déjà débuté. S'ils jugent nécessaire d'avoir une bannière, ils devront s'adapter avec leur budget qu'ils leurs est allégués.

**James-William Caron:** la bannière est utile pour les conférences faites par le comité, donc cela est aussi bénéfique à l'AGED. D'une manière ou d'une autre, ils vont juste le demander dans leur demande de subvention. Je suis donc d'avis que l'Aged pourrait déboursier les bannières mais seulement s'assurer qu'il n'y ait pas d'abus.

**Cassy Dunaj :** Est ce que les comité utilisent la bannière a d'autre moment que pour le midi des comités?

**Hugo Dieujuste :** par exemple, l'AEND avait acheté une bannière et c'était avec leur budget qu'il l'avait payé ; ce qui restait en plus des évènements

**Frédérique Savard :** donc techniquement il y a 2 précédents , donc on peut choisir le précédent.

**Michaël Godin propose que les comités paient avec leur propre budget selon le budget déjà demandé leur bannière et les graphistes pour leurs logos.**

**Jean-Christophe St-Germain appuie**

AU.

## **9.2 Demande de subvention - diner pizza CA**

### **[Demande de subvention - diner pizza CA](#)**

**Dounya El Jabiri :** C'est une tradition que, pour que le CA et le CE puissent entretenir de bonnes relations, qu'il y ait un dîner pizza. Nous avons donc reçu une demande de subvention de la part du président du CA. Le montant de la demande de subvention à diminuer depuis l'an dernier, elle est maintenant à 150\$.

**Jean-Christophe St-Germain :** Le nombre de membres n'a pas diminué, comment ça se fait que le montant de la demande a diminué ?

**Dounya El Jabiri :** Ils ont changé de place pour les pizzas.

**Frédérique Savard propose d'accepter la demande de subvention**

**Jean-Christophe appuie.**

AU.

## **10. Dossiers académiques**

## **11. Dossiers des activités étudiantes**

### **11.1 Viens rencontrer ton CE**

**James-William Caron :** on avait une soirée cette semaine au pub Montagu , il y a eu moins de participation qu'espéré. Il était en déficite, et la gérante propose d'annuler la commandite

des intégrations et de rattraper l'argent sur un prochain événement qui aura lieu cet hiver. Je pense qu'il serait envisageable de refaire un événement dans le style de tournoi d'échec ou autre activité en hiver de façon plus structurée et que les personnes fassent un paiement à l'avance.

**Dounya El Jabiri** : Comme j'en ai discuté avec James, niveau de logistique, il est préférable d'encaisser le chèque promis à titre de commandité du CIA et de leur transférer l'argent pour le déficit qu'ils ont encaissé.

**Jean-Christophe St-Germain** : C'est clair selon moi qu'on doit les payer, car le nombre de participants était bas et le nombre d'employés était élevé; ils ont clairement perdu de l'argent.

**Frédérique Savard** : J'aimerais mieux qu'on paye cash maintenant, parce que je me demande si ça vaut la peine qu'on réorganise quelque chose là-bas, malgré l'échec de lundi dernier.

**James-William Caron** : J'en ai discuté avec des gens de la communauté étudiante, et l'événement était une bonne idée d'événement. C'est plutôt sur le timing de l'événement et la promotion qui aurait pu être plus visible. Avec le retour que j'ai eu des étudiants, je crois qu'en hiver c'est mieux si on se prépare bien.

**Dounya El Jabiri** : Je suis d'accord avec toi Fred.

**Hugo Dieujuste** : j'appuie ce que James avait dit. Je ne pense pas que c'était la place qui était mauvaise, mais seulement le moment choisi qui n'était pas le meilleur. Je pense que si on le refait dans un moment plus opportun cela pourrait fonctionner. Pour le tournoi d'échecs je pense que de le faire à l'université serait plus opportun.

**Jean-Christophe St-Germain** : À mon avis, oui c'était un très bel événement, mais on devrait s'engager à les rembourser et non à leur promettre d'organiser une seconde activité, car on ne souhaite pas que le CE soit lié et tenu à respecter cette promesse dans le futur.

**Michaël Godin propose de payer le montant maintenant.**

**Frédérique Savard APPUIE.**

**AU.**

## **11.2 Comité de travail pour la politiques VACS**

**James William Caron** : On en a discuté pendant la rencontre facultaire; on devrait créer un comité pour s'aligner avec les acteurs concernés. On devrait donc réfléchir à combien de personnes devraient faire partie du comité. Il devrait même y avoir des comités qui sont de facto là dedans ; les comités plus touchés, par exemple : promo, féministe, diversité... On devrait aussi avoir quelques étudiants de la communauté pour avoir leur vision. On pourrait commencer à réfléchir à ça et ensuite on pourrait voir avec la faculté une fois qu'on a une ligne directrice.

**Dounya el Jabiri** : je suis d'accord avec toutes les propositions faites par James et je propose que des membres du CE et du CA devraient également participer à ce comité. J'avais l'idée de 2 membres du CE et de 2 membres du CA.

**Jean-Christophe St-Germain**: selon moi on devrait ouvrir ça à des étudiants qui ne sont pas nécessairement impliqués au CE ni au CA.

**Dounya El Jabiri** : Je n'enlève pas au point de James, au contraire, je suis d'accord qu'on devrait prendre des membres de la communauté étudiante, mais aussi des membres des comités et du CE et CA.

**Mathieu Saade** : Je suis d'accord avec Dounya, ça devrait être des gens du CE, CA, de la communauté et des comités concernés. Cependant, je crois que 2 personnes du CE et 2 personnes du CA seraient trop.

**Dounya El Jabiri** : Dans ma vision, si une seule personne du CE devait être sur le comité de travail, ça devrait être James étant donné que le membre qui a le plus de relations avec les comités a réellement un impact sur le sujet. Toutefois, je suis une personne qui pense réellement avoir un point de vue sur le sujet qui puisse contribuer à l'élaboration de bonnes politiques.

**Michaël Godin**: À la rencontre du CE avec le décanat au printemps dernier, il avait dit que mon poste devait y être car mon poste touche à la condition étudiante, mais si quelqu'un qui tient à y aller, je peux laisser ma place.

**James-William Caron**: quand je pense à la proposition je dirais 2 personnes du CE, 2 personnes du CA, féministe, diversité, promo et on pourrait prendre 3 personnes externes pour faire un comité de 10 personnes. Il faut penser aussi que la direction va s'ajouter une fois qu'on aura démarré les discussions donc il ne faut pas être trop non plus.

**Frédérique Savard**: J'aurais dit 9 personnes pour dans les cas de conflits cela fait un nombre impair. Je trouve que 9 est un bon chiffre.

**Michaël Godin**: je suis d'accord avec ce que James a dit mais je dirais 2 personnes externes au lieu de 3. cela ferait un total de 9 personnes.

**Jean-Christophe St-Germain**: je crois que le chiffre de 9 est raisonnable. Lorsque ça va être avec le décanat, il faudrait que le nombre soit réduit.

**James-William Caron**: Je ne pense pas qu'il faut réduire. Le comité de travail c'est pour qu'on réfléchisse ensemble. Il va manquer des représentants de la sécurité, du bureau respect et de la direction de la faculté. Donc, on serait 12 pour le comité au final donc ça ne serait pas trop selon moi.

**Frédérique Savard** que propose la création d'un comité de travail sur une politique VACS composé de 9 personnes; 2 membres du conseil exécutif, 2 membres du conseil

**administratif, 1 membre du comité diversité, 1 membre du comité féministe, 1 membre du comité promo et 2 membres de la communauté étudiante qui ne sont dans aucune des instances mentionnées précédemment.**

**Jean - Christophe St- Germain appuie**

**Mathieu Saade** : Il ne faudrait pas spécifier qui du Conseil Exécutif fera parti du comité ?

**Frédérique Savard** : Je suis ouverte à l'amendement. Les deux postes d'office du CE devraient être le poste de responsable à la l'environnement condition étudiante et le responsable aux affaires sociales et sportives.

**Frédérique Savard propose la création d'un comité de travail sur une politique VACS composé de 9 personnes; le responsable aux affaires sociales et sportives du conseil exécutif, le responsable à l'environnement et à la condition étudiante, 2 membres du conseil administratif, 1 membre du comité diversité, 1 membre du comité féministe, 1 membre du comité promo et 2 membres de la communauté étudiante qui ne sont dans aucune des instances mentionnées précédemment.**

**Érika Gagnon appuie**

**AU.**

**12. Dossiers communication**

**13. Dossiers professionnels**

**14. Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante**

**15. Varia**

**Votes premières années**

**Élection des représentants de classes des premières et deuxièmes années terminées !**

**Evelya**

**16. Fermeture de la séance**

**La séance est levée à 17h12.**